Majorité

Pour Saint-Nazaire

Transition écologique : Saint-Nazaire engagée et reconnue

L'évènement « Côté Nature » a été un formidable moment de mobilisation pour toutes les personnes engagées dans la transition écologique. En Centre-Ville, comme au Parc Paysager, les habitant·es sont allé·es à la rencontre de la nature. Les projets de nos collectivités, Ville et Agglomération, participent à cette transition écologique, comme le montre l'emblématique projet « Ville jardin au bord de l'Océan ». Au-delà des projets et des politiques publiques que nous menons, nous voulons aussi être une commune exemplaire en faisant attention à nos consommations d'eau, d'énergie, etc. Pour nous aider, l'ADEME (L'Agence de transition écologique de l'Etat) a mis en place un label appelé : Territoire Engagé en Transition Ecologique. C'est le seul label national et donc le seul référentiel pour juger d'une action publique en faveur de l'environnement. Il repose sur un audit indépendant de près de 90 actions. Saint-Nazaire a été labellisée dès 2020 en étant classée 3e des villes de sa strate. Cette année, c'est toute l'agglomération qui vient d'être labellisée après que l'ADEME ait jugé très positivement notre démarche. Autant de preuves concrètes de notre engagement. Le travail mis en œuvre continue, car nous pouvons toujours approfondir et améliorer nos actions, au service de la planète.

Inclusion

Nous faisons de l'émancipation et de l'épanouissement de tous les enfants une priorité. Accompagner un enfant avec des besoins particuliers nécessite une politique d'inclusion forte et c'est pourquoi nous adoptons une « stratégie handicap, inclusion et accessibilité universelle ». Nous y travaillons avec l'ensemble des agent·es de la Direction Enfance Education car, bien plus qu'une notion de « scolarisation inclusive », il nous faut évoluer vers « l'éducation inclusive » incluant tous les temps de l'enfant et de sa famille. Concrètement, cela se traduit par la création, en 2021, d'un poste de chargé de mission « inclusion » et le recrutement de personnels « ressources inclusion ». En septembre 2023, avec le retour des 4 jours d'école par semaine, chaque groupe scolaire de la ville de Saint-Nazaire sera doté de ces « personnes ressource ». Elles interviendront sur tous les temps de vie de l'enfant, ainsi que tous les mercredis dans chaque centre de loisirs. Tout ce travail ne peut se faire que grâce au partenariat avec les associations qui, comme nous, œuvrent au quotidien pour une société plus inclusive et pour que chaque enfant puisse être acteur de sa vie. Elu·es, familles, associations, agent·es de la ville de Saint-Nazaire… c'est ensemble que nous parviendrons à bâtir un cadre de vie favorisant des liens sociaux riches et nombreux. Nous sommes fier·es d'avoir signé, en 2022, la Charte « Ville Handicap », qui décline 18 actions fortes pour 3 objectifs essentiels : changer de regard, construire ensemble la ville inclusive et faire la ville accessible.

Un lieu de vie nocturne au Petit-Maroc ?

Lors de la campagne municipale 2020 nous avons acté qu'il était nécessaire de redynamiser la vie nocturne à Saint-Nazaire. S'il existe déjà des cafés, des lieux de restauration mais également nos kiosques du front de mer, nous partons du principe que la dynamique existante, ponctuée par la création de la place du Commando en 2018 mérite d'être poursuivie et amplifiée notamment plus tard dans la nuit. Si les initiatives privées se multiplient, et nous nous en réjouissons, des manques persistent. En effet, trop souvent encore, de l'aveu de jeunes et moins jeunes, nous pouvons entendre « à partir d'une certaine heure il ne se passe plus rien à Saint-Nazaire » ; « nous sommes obligé·es de prendre notre voiture pour aller à Nantes ou sur la Presqu'île pour nous amuser ». Résolu·es à répondre à ces attentes, nous avons mené un travail de réflexion afin d'identifier un lieu pouvant permettre aux nazairiennes et nazairiens de continuer leur soirée en toute tranquillité. Ce travail ayant abouti, nous pensons que le toit de l'écluse fortifiée (au-dessus du sous-marin « Espadon »), par sa position centrale et le point de vue exceptionnel qu'il offre, semble parfaitement approprié pour accueillir ce lieu de vie nocturne tant attendu par les noctambules. Aussi, nous avons lancé fin mai un appel à manifestation d'intérêt et nous reviendrons vers vous, dans l'année à venir, afin de vous tenir informé·es sur l'avenir de ce lieu, qui deviendra sans nul doute un incontournable des nuits nazairiennes.

Egalité des Droits

La Ville de Saint-Nazaire est historiquement engagée et active pour parvenir à l'égalité des Droits et de traitement pour toutes et tous. Les insultes, les discriminations et les violences subies par un grand nombre de personnes LGBT+ en raison de leurs amours ou de leurs sexualités, sont inacceptables et l'action doit se poursuivre pour que cela cesse. Afin de sensibiliser les agent·es à l'accueil des publics et à l'inclusion professionnelle des agent·es LGBT+, la Ville et l'Agglomération vont signer une Charte d'engagement portée par l'association « l'Autre Cercle ». Cette association prône au quotidien les valeurs de respect et d'humanisme.

Travail de mémoire

Le travail de mémoire, c'est le sens de nos cérémonies commémoratives. Il s'agit bien entendu d'honorer le sacrifice des femmes et des hommes qui se sont battu·es pour une certaine idée de la Liberté. Il s'agit également de nous aider à prendre conscience de qui nous sommes, à mieux comprendre notre identité, notre spécificité, l'origine de nos valeurs. Contre les idées nauséabondes de rejet de l'autre, contre la violence des extrêmes, nous voulons que ces commémorations servent à porter nos valeurs d'ouverture, de générosité, de respect. Nous souhaitons qu'elles soient l'occasion de les transmettre aux jeunes générations parce que se souvenir de l'horreur aide à construire un monde dans lequel la paix demeure. Ne laissons pas nos jeunes oublier ce que fut la guerre, apprenons-leur toujours le prix du rejet de l'autre, du repli sur soi. Chaque jour, nous devons ensemble cultiver un message de paix, qui correspond à l'étendard de la République : Liberté, Egalité, Fraternité, avec la Laïcité comme principe fondamental. Comme le disait la grande résistante Lucie Aubrac : « Le mot résister doit toujours se conjuguer au présent ».

Elections sénatoriales

Les élections sénatoriales se tiendront le 24 septembre afin de renouveler les 5 sièges attribués à notre département pour les 6 prochaines années. La particularité de cette élection est le mode de scrutin car ces parlementaires sont élu·es, non pas par l'ensemble de la population, mais au suffrage indirect par des « grand·es électeurs·rices ». Ce collège est en partie constitué des élu·es des collectivités locales, ainsi que des délégué·es supplémentaires pour les villes de plus de 30.000 habitant·es. Ainsi, la délégation du Conseil Municipal de Saint-Nazaire compte 101 personnes. Il s'agit des 49 élu·es du Conseil Municipal auxquel·les viennent s'ajouter 52 délégué·es, qui seront désigné·es par un vote le 9 juin prochain à l'Hôtel de Ville. Les rôles du Sénat sont d'examiner et voter les lois, et de contrôler l'action du gouvernement. Ces parlementaires sont un relais important pour les collectivités locales puisqu'il leur revient de s'assurer que les lois sont compatibles avec les spécificités des territoires. Pour toutes ces raisons, il est primordial que notre département soit bien représenté dans sa diversité et qu'aucun territoire ne soit laissé pour compte lors de la constitution des listes.

Opposition

Santé

Comme nous l'observons toutes et tous dans notre quotidien, la situation du système de santé en France est considérablement dégradée. Des analyses avancent même l'idée d'une forme de destruction du système car 6,5 millions de personnes n'ont pas de médecins traitants et plus de 9 000 lits d'hôpitaux ont été fermés pour les seules années 2020 et 2021. En 2002, le numerus clausus, qui fixe le nombre d'étudiant·es qui pourront accéder aux études de médecine, a été réduit à un niveau inexplicablement bas par le ministre de la santé Bernard Kouchner. La situation exigeait tout le contraire et a continué de se dégrader au point d'installer en France des déserts médicaux. En 2022, la France perd 7 000 médecins par rapport à 2012. Les conséquences sont désastreuses et les collectivités locales sont interpellées chaque jour pour trouver des solutions alors que la compétence est bien celle de l'Etat. Pourtant, attentive au bien-être du territoire et consciente que l'accès aux soins pour toutes et tous est un enjeu de santé publique, nous concentrons notre soutien et notre accompagnement aux actions qui réduisent les inégalités sociales, y compris en matière de santé. L'égalité dans l'accès aux soins a beau être un pilier de notre système de santé, de nombreuses personnes tardent ou renoncent à être soignées. Garantir un accès aux soins pour toute personne, sans discrimination, est l'un des grands principes fondateurs de notre système d'assurance maladie. Parmi les personnes les plus susceptibles d'échapper au système de santé se trouvent notamment les personnes les plus précaires et il est observé que ce ne sont pas les seules. Les populations éloignées de l'accès aux soins retiennent toute notre attention dans nos politiques publiques et c'est la raison qui nous a conduit à écrire et signer une convention de partenariat triennale avec l'association « A vos soins » dont les missions prioritaires sont la prévention, le diagnostic, un parcours de soin pour toutes et tous, la lutte contre les discriminations, l'isolement et la solitude.

Croisière, une fabrique de souvenirs

A nouveau cette année, les élèves des classes de CM2 de toute la ville embarqueront pour une croisière qui vient saluer la fin de leur passage à l'école primaire. Faire vivre une même aventure, en même temps, à tous les enfants du même âge, les aide à prendre conscience d'eux-mêmes parmi les autres. C'est aussi l'occasion de monter sur un bateau, souvent pour la première fois, et de voir sa ville depuis la mer. Il s'agit aussi de les aider à percevoir toutes les nouvelles opportunités, au moment où leur autonomie commence à prendre de l'ampleur. Bon vent.

Les 39 élu·es du groupe « Pour Saint-Nazaire »

Ensemble, solidaires et écologistes

Quel projet pour Saint-Nazaire ?

Depuis maintenant trois ans, nous suivons attentivement les différents projets d'aménagements urbains que mène la majorité municipale.

Malheureusement, nous sommes régulièrement surpris par la mise en œuvre de projets qui sont plus ou moins dans le programme électoral, donc décidés sans concertation. Pourtant ils auraient besoin d'être associés à une réflexion globale sur Saint-Nazaire qui devra faire face à des enjeux climatiques (sécheresse, chaleur, surimmersion), économiques (transitions écologiques des industries, inflation) et sociaux (paupérisation de plus en plus importante, immigration).

Nous citerons quelques exemples.

Si, sur le principe, nous partageons l'idée d'avoir des étudiant·es dans le centre ville, pour répondre à ce projet politique, il est nécessaire de répondre aux besoins, aux services inhérents à l'accueil des étudiant·es, tels que l'hébergement et la restauration. Mais rien n'a été prévu et ceux-ci sont, actuellement, devant des difficultés économiques pour se nourrir et se loger, alors que leur précarité est reconnue en France. Il y a bien une proposition d'une tour pour les étudiant·es de l'école des Beaux-Arts, sur le Petit Maroc, mais celle-ci est parachutée sur ce site emblématique sans une réflexion globale partagée avec les citoyennes et les citoyens et malheureusement sans discussion avec les associations riveraines.

Des travaux de réaménagement des écoles sont lancés sans prise en compte de l'évolution démographique avoisinante, comme à Jules-Simon ou Andrée-Chedid.

Un ambitieux investissement est lancé pour de nouvelles lignes de bus, mais nous attendons toujours de voir les études qui justifient ces tracés. Quelles réponses apportent notre réseau de bus aux trajets domicile travail par exemple ? Quelles études et réponses au développement de pistes cyclables sécurisées ? On citera l'exemple du boulevard Leferme, dont les pistes sont dangereuses, et dont on modifie déjà les tracés aux croisements des rues. Tout le bitume du parking de la place du Marché est refait pour nous annoncer quelques mois après la création d'un jardin… Une rénovation des Halles est lancée pour être aussitôt stoppée sous prétexte d'un problème de structure, alors que c'était une des premières raisons de ces travaux. Et ne parlons pas de la non-concertation des commerçant·es du marché, des commerçant·es environnant·es, et encore moins des riverain·es, voire des nazairiennes et des nazairiens ! Devons-nous rappeler l'état du marché de Méan-Penhoët ?

Bref, il est plus que temps de penser un projet pour la ville qui soit ambitieux, non pas au sens de la sacro-sainte attractivité si chère à notre Maire, mais au sens d'une cohérence de territoire au service des habitant·es et de leur bien-être.

Penser une école n'a d'intérêt que si on pense un quartier. Penser un quartier n'a de sens que si on pense les services. Penser les services n'a de sens que si on pense les déplacements.

Les élu·es du groupe Ensemble, Solidaires et Écologistes